



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

## Déclaration d'impôt sur le revenu



2042  
cerfa  
N° 10338 \* 25  
20  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques  
de votre domicile au plus tard le 20 mai  
ou déclarez sur impots.gouv.fr.

Vous déposez une déclaration pour la première fois  Cochez «  
Joignez une copie de justificatif de votre identité  
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)  
Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez : N° FIF «  
N° fiscal «  
N° fiscal du conjoint «

NUMÉRIQUE PRÉSENT SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE ENVOI EN LIGNE

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2	
Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>		Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	
Nom de naissance			
Prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			

DÉPARTEMENT :    COMMUNE OU PAYS SI NÉCESSAIRE À L'ÉTRANGER    DÉPARTEMENT :    COMMUNE OU PAYS SI NÉCESSAIRE À L'ÉTRANGER

**Un agent des impôts viendra à la  
Communauté de Communes du  
Castelrenaudais pour vous aider à remplir  
votre déclaration d'impôts  
aux dates suivantes :**

- **mardi 27 avril 2021**
- **mardi 11 mai 2021**
- **mardi 18 mai 2021**
- **mardi 25 mai 2021**

**Ces permanences se tiendront,  
sans rendez-vous,  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.**